

30% des lycéens appartiennent à la voie professionnelle, soit environ 700 000 élèves, enseignement agricole inclus. Parmi eux, un peu plus de 500 000 préparent un bac pro en trois ans (environ 100 spécialités), et 100 000 un CAP en deux ans (environ 200 spécialités). Il faut ajouter à cela les mentions complémentaires (une année de spécialisation accessible après l'obtention d'un diplôme de niveau V ou plus), les brevets professionnels ou les brevets des métiers d'art. L'enseignement professionnel c'est aussi les classes de 3^{ème} prépa pro majoritairement hébergées en LP et des Unités locales pour l'inclusion scolaire (ULIS).

En bac pro, les élèves passent en fin de première une certification intermédiaire qui selon la filière choisie est de type CAP ou BEP. Si ce second diplôme est depuis 2009 exclusivement délivré à l'intérieur d'une formation en bac et non plus une formation en tant que telle, pour le CAP en revanche une filière spécifique en deux ans existe toujours.

La voie professionnelle n'est pas le fait exclusif des lycées professionnels mais se déploie aussi par la formation continue dans les Greta, et par l'apprentissage dans les Centres de formation des apprentis (CFA). Apprentissage et alternance existent par ailleurs également sous l'égide de l'Éducation nationale, au sein des UFA (unités de formation des apprentis), antennes des CFA publics pilotés par les rectorats et hébergées dans les lycées professionnels.

Comprendre le fonctionnement de la voie professionnelle, c'est l'envisager dans ses singularités et dans ce qui la distingue notamment de la voie technologique. Mais c'est aussi garder en tête un principe fondamental : un élève de lycée professionnel est avant tout un lycéen, et à ce titre il n'intègre pas cette voie avec l'unique objectif de l'insertion et de l'apprentissage d'un métier, mais bien également avec la perspective d'une formation citoyenne et culturelle et d'une éventuelle poursuite d'études. C'est dans cette perspective qu'il consacre dans son parcours un temps conséquent à l'enseignement général (EG) : français, histoire-géographie, mathématiques, sciences, une ou deux langues selon la filière, arts appliqués, EPS, gestion, en plus de l'enseignement professionnel (EP) qui l'occupe logiquement sur plus de la moitié de son emploi du temps. L'EP se fait en ateliers, avec des ef-

fectifs souvent moindres, sur des temps de pratique permettant la manipulation directe en conditions réelles. En plus des temps dédiés à l'EG et l'EP, les lycéens professionnels se voient proposer des heures d'accompagnement personnalisé ainsi qu'un dispositif spécifique, les enseignements généraux liés à la spécialité (EGLS), temps réservés à des approfondissements dans la perspective de l'entrée dans la vie active ou de la poursuite d'études.

Les modalités de certification en LP associent le contrôle ponctuel terminal écrit ou oral à la pratique du contrôle en cours de formation (CCF). Les coefficients qui s'appliquent varient selon le diplôme préparé, mais dans tous les cas la partie enseignement professionnel est naturellement décisive.

En complément du temps scolaire, les élèves de LP effectuent en entreprises des périodes de formation en milieu professionnel (PFMP), à raison de 24 semaines sur le cycle de trois ans pour un bac pro par exemple, dont la ventilation est fonction du choix de l'établissement. Ces stages sont suivis par l'ensemble de l'équipe pédagogique et participent à l'évaluation comptant pour l'obtention du diplôme.

Les enseignants qui interviennent dans la voie professionnelle sont pour l'essentiel titulaires du CAPLP (certificat d'aptitude au professorat en lycée professionnel), un concours national de valeur égale à celle du CAPES ou du CAPET, ouvrant droit à la même échelle de rémunération, avec la particularité de la bivalence pour les enseignements généraux (lettres-histoire, lettres-langues, maths-sciences). Dans un LP, le DDFPT (directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques) appartient à l'équipe de direction et consacre son travail à l'encadrement et au pilotage de la partie professionnelle, ainsi qu'à la gestion des stages. Il est parfois secondé d'un délégué aux entreprises.

En somme, préparation de diplômes nombreux, variés, adaptés à des profils disparates et parfois spécifiques (allophones, élèves à besoins particuliers, mais aussi élèves des voies générales et technologiques réorientés par un positionnement réglementaire ou une passerelle), offre sous statut scolaire ou apprentissage, parcours modulables par le biais de différents aménagements, ouverture à la poursuite vers le supérieur : la voie professionnelle est donc multiple.

Pourtant, bien que vantée par à peu près tous les gouvernants successifs pour « son approche pédagogique innovante et inductive », « son caractère souvent modélisant », « sa vocation à réconcilier des élèves décrocheurs avec eux-mêmes et l'école », elle est systématiquement envisagée par l'institution comme un pis aller, voire un manque d'ambition. Ainsi les principaux de collèges sont-ils évalués par les DASEN à leur capacité à orienter la majorité de leurs élèves vers les filières générales et technologiques.

Un double discours qui affirme dans la même phrase que la voie pro doit être source d'inspiration mais qu'il faut autant que faire se peut, parce qu'elle est soit disant coûteuse (au final à peine plus que les autres voies) et pas assez digne certainement, éviter d'y envoyer nos jeunes, y compris les plus motivés. Un socle contradictoire sur lequel repose la perspective de réformes en son sein qui menacent tant sa singularité que ses réussites...

Élever le niveau de qualification : poursuites d'études

Michaël COURONNET

La voie générale a vocation à orienter vers les universités et les CPGE, la voie technologique vers les IUT, la voie professionnelle vers les BTS...

Sur le terrain, ce principe suscite de beaux espoirs pour la voie professionnelle autant qu'il se heurte parfois à de dures réalités. Car si dans la globalité, les élèves de la voie professionnelle obtiennent à quelques unités près les mêmes pourcentages de réussite que leurs homologues des LGT en BTS, dans le détail les écarts sont parfois criants. Ainsi on observera les bons voire très bons taux de réussite des bacheliers professionnels dans les BTS MUC (management des unités commerciales, suite logique des bacs pros commerce et vente) ou IMP (Industrialisation des produits mécaniques, après un bac pro technicien d'usinage) pour n'en citer que deux. Mais on notera dans le même temps le fort décrochage dans les filières STS électrotechnique ou dans celles qui font suite à un bac pro GA (Gestion Administration). Dans le premier cas, les exigences en mathématiques et surtout en physique associées à la dure concurrence des contingents de bac S et STI2D davantage formés sur ces disciplines contribuent à expliquer le phénomène. L'explication est également à chercher du côté des représentations enracinées d'établissements d'accueil parfois volontiers réticents à accepter parmi leurs étudiants des élèves venus de la voie pro et peu enclins à les accompagner. Alors que faire pour tout à la fois rompre avec certains archaïsmes et élever le niveau de qualification des élèves de bac pro afin de les conduire à plus de

réussite lorsqu'ils poursuivent après le bac ?

Il y a sans doute la question du recrutement et de la mixité : mais face au double discours des pouvoirs publics qui vantent dans le texte le LP autant qu'ils le flagellent par les actes, on peut se demander comment faire pour que la voie pro ne soit plus « réservée » aux enfants nés dans les milieux populaires...

Il y a certainement une évolution des mentalités, renforcée par des dispositifs de formation et d'accompagnement communs PLC/PLP, des échanges de pratiques, mais également par la création plus fréquente de section STS dans les LP qui engendre de fait une nécessité et une pertinence à travailler en amont avec ce public pour préparer une poursuite d'études.

Reste que tous ces leviers, si importants soient-ils, ne valent qu'à la condition que, dans le même temps, le discours entre en cohérence avec les pratiques.

Pour élever le niveau de qualification et permettre aux bacheliers de la voie pro d'aller vers le supérieur et d'y réussir, il semble essentiel d'abord de consolider les parcours au LP. Or, ni l'inquiétante augmentation des effectifs, ni la généralisation d'une délétère mixité (apprentis + scolaires + adultes de la formation continue) au sein d'une même classe, ni la menace d'une annualisation synonyme de dégradations de travail, ni enfin le recul des enseignements généraux suggérés par les réformes envisagées n'y contribueront.